Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_09-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	23

Vote
A la majorité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation
11 Décembre 2025
Date d'affichage
11 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme TRIONNAIRE Josiane, M. CHEVILLON Jérôme, Mme PROST Véronique, Mme CHEFDOR Sophie, M. LARCIN Ronan, M. TRENTESAUX Laurent, Mme PAITEL Marie, M. KERMORVANT Fabien, M. LE BARH Ludovic, M. GUILLERON Gérard, Mme FAVENNEC Gaëlle, M. ROBERTON Jean-Luc, Mme GOUPIL Françoise, M. LE TRIONNAIRE Anthony

Excusés ayant donné procuration : Mme ALLAIN Aurore à Mme TRIONNAIRE Josiane, Mme MOQUET Louise à M. MOQUET Alban, Mme LE VAGUERESSE Sophie à M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme GUILBERT Marina à M. KERMORVANT Fabien, Mme GUEGANO Laurie à Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle

A été nommée secrétaire : Mme PAITEL Marie

2025-06-09 – Renouvellement de la convention territoriale globale pour la période 2026/2030

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVA), la CAF du Morbihan et les 34 communes du territoire communautaire ont acté la mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025.

La CTG est une démarche stratégique partenariale qui permet d'adapter les services aux besoins des familles, de renforcer l'équité territoriale, d'optimiser l'utilisation des ressources et de donner une meilleure lisibilité aux actions publiques. Le renouvellement de cette convention s'inscrit dans la continuité des démarches engagées, tout en intégrant les nouveaux enjeux du territoire.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Elle peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance-enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Après un travail de préfiguration poursuivi pendant toute l'année 2025, la CAF du Morbihan, GMVA et ses communes membres décident de renouveler pour 5 années la CTG avec comme objectifs

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_09-DE

partagés le développement et la coordination d'actions regroupés autour de quatre thématiques : petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité et inclusion/handicap.

Décision

Le conseil municipal,

Vu l'avis favorable de la commission écoles, enfance jeunesse, affaires sociales, liens intergénérationnels, réunie le 6 octobre 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er : approuve le renouvellement de la convention territoriale globale pour la période 2026-2030, et son annexe, ci jointe ;

Article 2 : donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer tous actes et documents et accomplir toutes formalités qui s'avéreraient nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 19/12/2025

Le Maire,
Alban MOQUET

La Secrétaire,
Marie PAITEL

